

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2024



Eric VAN DER HEYDEN

LAURÉAT DU TERRITOIRE BASSIN VERSANT DU MARAIS DE SAULNOT-
En lice pour le Concours Général des Pratiques Agro-écologiques –Prairies
et Parcours

CATÉGORIE :

Fauche exclusive Milieu Humide

LOCALISATION

Région Bourgogne Franche Comte (Haute Saône)

Territoire Bassin versant du Marais de Saulnot - Saulnot



Section :

Catégorie :Plaine Milieux humide

–Fauche exclusive



FOCUS PROJET

Eric VAN DER HEYDEN, PRESENTATION SYNTHETIQUE EXPLOITATION

L'exploitation familiale gère un troupeau de 75 UGB en bovin lait.

Le parcellaire de 110 ha est caractérisé par une grande proportion de milieux humides dont 12 ha dans Le marais proprement dit.

L'exploitation est engagée en IGP Emmental Grand Cru.

La stratégie de l'exploitant intègre la dimension biodiversité :

- en pratiquant les fauches tardives (sans compensation environnementale) sur les parcelles le plus humides (environ 12 ha).
- En cherchant un maximum d'autonomie fourragère et en adaptant sa moyenne laitière aux caractéristiques pédoclimatiques du parcellaire (Moyenne de 5500 l /VL).



STRUCTURE ACCOMPAGNATRICE

Chambre d'Agriculture de Haute
Saône
Union apicole



LE MOT DU LAURÉAT



« Pour prendre en compte la nature des terrains de mon exploitation, je cherche à travailler avec la biodiversité dans le respect du vivant à l'échelle de mon exploitation. Je cherche à optimiser les 12 Ha de parcelles situées dans le marais au sein de son système d'exploitation en basant mon système sur la production d'herbe. »

Eric VAN DER HEYDEN



LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Le jury souligne l'excellent équilibre entre enjeux agricole et enjeux environnementale obtenu sur cette parcelle.
- Le maintien en herbe avec une gestion en fauche tardive contribue à renouveler des fonctionnalités écologiques des derniers espaces ouverts en amont du marais
- Les pratiques agricoles s'appuient sur une biodiversité remarquable pour fournir un fourrage de qualité et en quantité intéressante avec une approche qualité autour de l'IGP Emmental Grand Cru



L'organisateur du concours :

Bassin versant du Marais de Saulnot

Sur le territoire de Saulnot

département de Haute Saône –
Région Bourgogne Franche Comte

EN SAVOIR PLUS :

la Mairie de Saulnot s'associe avec les autres communes du bassin versant (Le Vernoy (25) Villers-sur-Saulnot, Chavanne) pour porter un projet autour du **dernier Marais de plaine de Haute Saône** : Le Marais de Saulnot. Cette démarche s'appuie sur les actions environnementales de l'association *DES AMIS DE LA NATURE DE SAULNOT ET SES ENVIRONS DE SAULNOT* depuis 1975 et l'élargi à l'ensemble du bassin versant. Ce site constitue le dernier grand marais de plaine de Haute-Saône, et est considéré comme d'importance majeure en Franche-Comté (ZNIEFF de type 1) et en France. Il présente en particulier la plus vaste roselière de la région, même si celle-ci a tendance à se refermer au profit du saule. Malgré son intérêt considérable en termes de biodiversité Il ne dispose d'aucun statut de protection.

CONTACT :

Michel Delhon - CA 70

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

4

Candidats au jury local

2-ème

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Polyculture Elevage en bovins lait essentiellement

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Dans un contexte périurbain, les exploitations de polyculture élevage valorisent de nombreux milieux humides sur le bassin versant du dernier marais de plaine du département. Elles maintiennent un paysage de prairies, roselière et cultures spécifiques